

De : Caroline Rousselet [mailto:c.rousselet@recyc-quebec.gouv.qc.ca]

Envoyé : 31 juillet 2012 10:38

À : Poliquin, Renée (BAPE); Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Cc : Auger, Denise - Recyc-Qc; Gagné, Louis - Recyc-Qc; Naïma Chraïbi; Yves Codère

Objet : TR: Questions de la commission du BAPE du 26 juillet concernant le lieu d'enfouissement technique à Drummondville

Bonjour Mme Poliquin,

Pour faire suite à la question du BAPE :

Q. A combien revient présentement le coût de gestion (collecte et traitement moins revente des matières) d'une tonne de matière recyclable?

Voici la réponse de RECYC-QUÉBEC :

Les dernières données disponible sont pour l'année 2010 et le coût par tonne est de 181,99\$.

Je joins à la présente le détail du calcul ainsi que le Guide pour le formulaire de déclaration du coût net de la collecte sélective de matières recyclables.

Je vous envoie le tout par télécopie dans les prochaines minutes.

Au revoir,

Caroline Rousselet, M.B.A.

Agent de recherche et de planification

RECYC-QUÉBEC

141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage

Montréal (Québec) H2X 1Y4

Tél : 514.352.5002 poste 2441

Sans frais : 1 800 807-0678

Courriel : c.rousselet@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca